UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2023-04-27-09

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 27 avril 2023 -

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Nombre de membres ayant donné procuration : 10
Nombre d'absents non représentés : 04
Quorum : 17 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 17 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 27 avril 2023 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

9 - Budget Rectificatif n°1 - exercice 2023
(pour information)

Les autorisations budgétaires pour le budget rectificatif 2023 sont les suivantes :

- 1 627 ETPT, dont 1 122 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 505 ETPT hors plafond d'emplois législatif

- 166 830 974 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 120 761 547 € personnel
  - 29 834 867 € fonctionnement
  - 16 234 560 € investissement

- 171 026 846 € de crédits de paiement dont :
  - 120 761 547 € personnel
  - 25 928 599 € fonctionnement
  - 24 336 700 € investissement

- 168 929 744 € de prévisions de recettes

- - 2 097 103 € de solde budgétaire

Les prévisions comptables sont les suivantes :

- - 2 011 270 € de variation de trésorerie
- 369 663 € de résultat patrimonial
- 2 169 663 € de capacité d'autofinancement
- - 2 556 492 € de variation de fonds de roulement

Pau, le 2 mai 2023
Le Président,

Laurent BORDES

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 12/05/2023